



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juin 2012
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 18 juin 2012, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport publié par la Commission syrienne d'enquête sur les crimes commis le 6 juin 2012 à Qoubeir (province de Hama) par des groupes terroristes armés (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar Ja'afari



**Annexe aux lettres identiques datées du 18 juin 2012
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la République
arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Compte rendu de la Commission d'enquête sur les événements
de Qoubeir (province de Hama)**

Objet : Enquête sur les accrochages armés entre des agents des forces de l'ordre et des hommes armés à Qoubeir et les circonstances entourant la mort de femmes et d'enfants

Compte rendu détaillé

En application de l'arrêté administratif n° 635 du 7 juin 2012 promulgué par le major général Wajih Yahya Mahmoud, Président du Comité chargé de la sécurité dans la province de Hama et commandant du troisième corps d'armée, tous les membres du Comité se sont réunis le 7 juin 2012 à 10 heures pour se rendre dans le hameau de Qoubeir. Une fois arrivés sur place, ils ont constaté qu'il s'agissait d'une quinzaine d'habitations rurales distinctes, dont les occupants étaient majoritairement des agriculteurs ou des éleveurs de brebis. De la fumée s'échappait de trois habitations dont le mobilier avait été incendié. Une grenade défensive traînait à terre. Après inspection de la zone où des groupes terroristes armés s'étaient retranchés, un grand nombre de chargeurs vides de mitrailleuses PKC et de fusils militaires automatiques de 7,62 mm ont été retrouvés et des traces de balle et des brèches constatées dans les murs des maisons, du fait des tirs de roquettes. Les maisons étaient partiellement meublées avec, au sol, des tapis traditionnels typiques de la vie rurale. Le civil Ahmed Hammoud el-Yatim se trouvait sur les lieux. Interrogé sur ce qui s'était passé, il a indiqué que le 6 juin 2012, vers 10 heures, des membres de la famille Alouan originaires du village de Jreijis étaient venus dans le village, après avoir traversé des champs agricoles, en face de la maison de son frère, Ayman. Nous n'avons vu personne d'autre sur place. Nous nous sommes rendus au village le plus proche, Toueim, à 2 kilomètres environ du hameau de Qoubeir, dont les terres agricoles se touchent. Une fois sur place, nous en avons rencontré les propriétaires et appris que Kamel Mohammed el-Mohammed, Ibrahim Ahmed el-Mohammed, Sleiman Mohammed el-Mohammed et Chaaban Salman Ramadan travaillaient aux champs lorsque des hommes armés sont entrés dans les maisons de Qoubeir et ont tiré pour inciter les habitants à quitter les lieux. Ils ont demandé l'intervention de l'armée pour se défendre contre les factions terroristes, achever leur récolte et obtenir qu'il soit mis un terme aux enlèvements. Pendant notre présence dans le village, une équipe d'observateurs des Nations Unies est arrivée sur place et a rencontré des habitants qui se sont plaints des souffrances infligées par les factions terroristes armées. Pour établir ce qui s'était passé dans les moindres détails, nous avons recueilli les dépositions des membres suivants des forces de l'ordre qui ont participé à la mission :

1. Le commandant Bachar Rataba ben Ali (prénom de la mère Hayat), né en 1975 dans le camp de Yarmouk et résidant à Jablat Qalayi (province de Lattaquié), registre de l'état civil n° 67, rattaché aux forces de l'ordre de Hama

Il a déclaré que le 6 juin 2012 à 14 heures, il a été prévenu par un appel téléphonique qu'un groupe terroriste armé à Qoubeir procédait à des actes de sabotage et s'en prenait à des civils. Il s'est rendu sur les lieux à la tête d'un groupe de 25 agents environ, à bord de six voitures à double cabine des forces de l'ordre. Les agents ont essuyé des tirs dès qu'ils ont mis pied à terre. Ils se sont mis en position défensive puis de combat et ont encerclé l'habitation où s'était retranché le plus grand nombre d'hommes armés, ce qui a provoqué un accrochage. Trois hommes âgés, avec leur tête un certain Kheirou, sont sortis d'une habitation voisine et ont exprimé au commandant Rataba leur souhait de négocier un cessez-le-feu. Le commandant a accepté, à condition que les hommes armés se rendent avec leur matériel. Les médiateurs qui ont tenté de parlementer avec eux ont immédiatement fait l'objet de tirs. Face à l'impossibilité de toute négociation, les agents des forces de l'ordre ont cherché à investir l'habitation, ce qui a provoqué un accrochage au cours duquel une personne a été blessée par un éclat de grenade. Après avoir essuyé des tirs nourris de la part des groupes armés, les agents des forces de l'ordre ont décidé de battre en retraite. Ils ont rencontré au cours de leurs tentatives multiples d'investir l'habitation une violente résistance, qui a entraîné la mort de l'agent Nazih Harmouche. Le commandant Rataba a demandé des renforts du poste de Maarzaf, une localité voisine, pour évacuer les deux agents. Un char BMP arrivé sur les lieux a essuyé des tirs nourris, ce qui a contraint les unités des forces de l'ordre à utiliser des mitrailleuses, des grenades et des roquettes. Le caporal Hekmat Taliaa et les soldats Mahmoud Mourbed et Fawaz Hamadé ont été blessés au cours de l'accrochage par des éclats au visage et aux mains. Une fois l'habitation investie, le commandant Rataba a vu les corps d'une dizaine d'hommes armés. Ses hommes ont confisqué 17 fusils de fabrication russe, 2 lance-roquettes, 10 roquettes, 2 mitrailleuses PKC, une vingtaine de grenades à main et une quantité de balles réelles. Le commandant Rataba a vu dans des habitations voisines les corps de deux femmes tuées par balle. Elles avaient les mains et les pieds liés et à leur côté se trouvaient les corps de quatre enfants. Il n'a pas été en mesure d'établir la responsabilité de ces odieux crimes.

2. Le caporal Hekmat ben Nasser Taliaa (prénom de la mère : Khalida), né en 1990 à Kherbat el-Saouda (province de Rif-Damas), registre de l'état civil n° 12, rattaché aux forces de l'ordre de Hama

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 16 heures, lui et ses camarades ont reçu l'ordre de se rendre dans le hameau de Qoubeir en renfort aux agents de l'ordre, qui étaient aux prises avec un groupe terroriste armé. Il s'y est rendu avec l'équipage d'un char. Pendant l'évacuation du mort et des blessés, les forces de l'ordre ont subi un tir nourri provenant de l'intérieur et du toit de la maison, au moyen d'armes diverses et notamment de grenades. Les agents ont tenté à plusieurs reprises d'encercler l'habitation et de l'investir. Le soldat Mahmoud Mourbed a été blessé d'une balle au thorax et le soldat Fawaz Hamadé touché par un éclat de grenade tirée contre le char, qui a été endommagé en plusieurs endroits, forçant les soldats à riposter au moyen d'un lance-roquette. Au terme de l'accrochage, qui a duré jusqu'à 19 h 15, ils ont retrouvé cinq corps et une grande quantité de munitions. Le caporal Taliaa a déclaré que lorsque son groupe est arrivé sur les lieux, il a vu de la fumée s'élever d'une maison voisine de celle dans laquelle les hommes armés s'étaient barricadés. Il a été hospitalisé avant la fin de l'accrochage.

3. Le soldat Mahmoud Hammoud Mourbed (prénom de la mère : Saada), né en 1991 à Hajin (province de Deir-Zor), rattaché aux forces de l'ordre de Hama. Il a

corroboration les dires du caporal Hekmat Taliaa, ajoutant qu'un tir avait perforé son char, le blessant au thorax. Il a été emmené à l'hôpital national de Misiaf avant la fin de l'accrochage.

4. Le soldat Fawaz Mohammed Hamadé (prénom de la mère : Najah), né en 1991 à Zakhira-Khafsa (province d'Alep), registre de l'état civil n° 42, rattaché aux forces de l'ordre de Hama

Le soldat Hamadé conduisait le char BMP. Sa version concorde avec celles du caporal Taliaa et du soldat Mahmoud Mourbed. Il a été blessé à l'œil gauche par un éclat de grenade lancée contre le char. Il a vu des corps d'hommes armés, à l'extérieur de la maison. Il a été évacué à l'hôpital national de Misiaf avant la fin de l'accrochage.

Les dépositions suivantes ont été recueillies auprès de 10 habitants civils du hameau de Qoubeir et de ses environs.

5. Ahmed Yatim Hamoud (prénom de la mère : Fatima), né en 1967 à Maarzaf-Mouhrada (province de Hama), registre de l'état civil n° 44, résidant à Qoubeir

Il a déclaré que le 6 juin 2012, il se trouvait chez lui dans le hameau de Qoubeir lorsqu'il a été réveillé par des coups de feu, vers 10 heures. Sa femme lui a dit qu'un certain nombre d'hommes armés s'étaient introduits dans des habitations du hameau et rendus chez son frère Ayman avec son consentement, du fait qu'il est acquis à leur cause. Il a contacté à ce moment-là une de ses connaissances, Chéhadé Jassem Mohammed, dit Abou Anouar, qui habite dans le village de Maarzaf, et lui a demandé d'appeler les autorités compétentes pour qu'elles interviennent et mettent un terme aux agissements des groupes armés. Les forces de l'ordre sont arrivées dans le hameau vers 14 heures et se sont heurtées aux hommes armés, notamment ceux qui avaient pris position au domicile de son frère Ayman. L'accrochage a duré jusqu'à 19 heures environ. Un des hommes armés s'est réfugié chez lui et a tiré sur les forces de l'ordre, suscitant une riposte, au terme de laquelle l'homme a été tué. Le témoin a vu un certain nombre de blessés et de tués, principalement parmi les hommes armés. À 200 mètres environ du lieu de l'affrontement, il a vu des corps de femmes et d'enfants, dont certains ont été enterrés près de la mosquée de Qoubeir. Il a vu deux voitures arriver tard la nuit et emporter plusieurs corps, qu'il n'a pu ni compter ni identifier. Il a déclaré que le sort d'une quarantaine de personnes demeurait inconnu et pense qu'elles ont été emmenées par les hommes armés.

6. Hamdou Sleiman el-Mohammed (prénom de la mère : Hadil), né en 1954 à Jreijis-Mouhrada (province de Hama), registre de l'état civil n° 25

Il a déclaré que le 6 juin 2012, avant le coucher du soleil, il a appris, alors qu'il quittait son champ pour regagner son domicile à Jreijis, que des coups de feu avaient été tirés dans le hameau de Qoubeir, qui se trouve à 8 kilomètres environ de son village. Le chef de l'Association paysanne, Hassan Allouch Alouan, l'a appelé pour le prévenir que des personnes armées peu recommandables du village de Jreijis avaient été tuées dans le hameau de Qoubeir au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Il est allé voir le chef de l'Association paysanne et des notables du village, qui ont contacté les forces de l'ordre de Mouhrada pour faciliter l'inhumation des corps dans le cimetière de Jreijis, en présence de leurs proches. Les victimes sont les suivantes :

- Mehdi ben Ahmed Kharfan Alouan (prénom de la mère : Naoufa), 35 ans, agriculteur, armé en permanence;
- Sari Ali Obeid Hamdou (prénom de la mère : Halouma), 32 ans environ, armé;
- Mohammed Saleh Mohammed Alouan (prénom de la mère : Rabil), 22 ans environ, armé;
- Saleh Jamil Mohammed Alouan, 23 ans environ, armé.

M. Mohammed a ajouté qu'il ignorait quel sort avait été réservé à trois des hommes armés et suppose qu'ils ont été tués au cours de l'accrochage avec l'armée. Il s'agit des personnes suivantes :

- Mohammed Hassan Mohammed Alouan, 35 ans environ;
- Hazem Rachid Mahmoud Alouan, 35 ans environ;
- Imad Ismail Chalach Alouan, d'une trentaine d'années.

7. Hassan Allouch Alouan (prénom de la mère : Amouna), né en 1960 à Jreijis-Mouhrada (province de Hama), registre de l'état civil n° 21

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 19 h 15, il était retourné au village après avoir rendu visite à sa sœur malade, dans la localité de Halfaya. Il a appris en regardant la chaîne satellitaire Al-Jazira qu'un massacre avait eu lieu dans le hameau de Qoubeir. Les habitants du village l'ont ensuite prévenu qu'un accrochage entre six hommes armés de la famille Alouan et les forces de l'ordre avait fait quatre morts. Il ignorait ce qu'il était advenu des autres personnes. Il a ajouté que les individus avaient mauvaise réputation; portaient des armes en permanence; commettaient des actes de terrorisme et de sabotage; et avaient été dans le passé expulsés du village parce qu'ils s'étaient obstinément refusés à régulariser leur situation. Il a ajouté qu'il avait assisté aux obsèques des victimes, en présence de leurs proches et de notables du village, qui avaient été organisées en coordination avec le commandant des forces de l'ordre de Mouhrada.

8. Khaled Hamadé Alouan (prénom de la mère : Chahat), né en 1962 à Jreijis-Mouhrada (province de Hama), registre de l'état civil n° 20, maire du village de Jreijis

Il a déclaré que le 6 juin 2012, au moment du coucher du soleil, il s'est rendu au domicile de Hassan Allouch Alouan, le chef de l'Association paysanne dans le village, qui l'avait appelé pour le prévenir que quatre hommes armés de la famille Alouan avaient été tués au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre à Qoubeir, à savoir Mehdi Ahmed Alouan, Sari Ali Hamdou, Salah Jamil Alouan et Mohammed Saleh Alouan. Trois autres étaient portés disparus. Il pense qu'ils ont été tués au cours de l'accrochage. Il s'agit de Mohammed Hassan Alouan, Imad Ismail Alouan et Hazem Rachid Alouan. Il a déclaré que les sept, armés en permanence, avaient commis des actes de sabotage et été expulsés du village après avoir refusé de régulariser leur situation auprès des autorités compétentes, malgré de nombreuses grâces présidentielles.

9. Chéhadé Jassem Mohammed (prénom de la mère : Hajjé Harbah) né en 1947 dans le désert et enregistré à Maarzaf (Mouhrada, province de Hama), registre de l'état civil n° 94, habitant du hameau de Ghouzlaniyé

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 15 heures, alors qu'Aouad el-Saii, qui travaille au marché aux épices, et Omar Mohammed Ezzeddin Rahmoun, du village de Maarzaf, se trouvaient chez lui, il avait reçu un appel d'Ahmed Hammoud el-Yatim, de Qoubeir, l'avisant d'un accrochage entre des groupes terroristes armés et les forces de l'ordre et lui demandant son aide. Mohammed a répondu qu'il ne pouvait rien faire, puisqu'il avait rencontré M. Yatim dans le passé et lui avait conseillé de régulariser la situation de ses frères et de ses proches, mais que ce dernier ne l'avait fait que pour son frère Mohammed. Il a rappelé que les hommes armés de Qoubeir étaient en liaison avec ceux des villages voisins, y compris ceux de Jreijis.

10. Khaled Mohsen Khaled (prénom de la mère : Sarah), né en 1953 à Majdal-Mouhrada (province de Hama), registre de l'état civil n° 11

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 16 heures, il avait entendu des habitants de son village, Majdal, dire qu'à 15 heures, ce jour-là, un groupe terroriste armé était entré à Qoubeir, suscitant avec les forces de l'ordre un accrochage qui avait duré jusqu'à 20 heures, d'après les coups de feu et les explosions.

11. Kamel Mohammed el-Mohammed (prénom de la mère : Nadima), né en 1973 à Toueim (province de Hama), registre de l'état civil n° 31

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 10 heures, alors qu'il travaillait aux champs, à 200 mètres environ de Qoubeir, il a vu un certain nombre d'hommes armés masqués, se déplaçant à moto et en voiture, entrer dans le hameau par des chemins de terre, depuis la forêt entourant le village de Maarzaf. Ils ont tiré dans sa direction, ainsi que sur des agriculteurs qui étaient aux champs, près de Qoubeir, les poussant à fuir. M. Mohammed s'est caché dans un lieu surplombant Qoubeir et s'est mis à les observer au moyen de jumelles dont il se sert pour surveiller sa terre. Il a vu des hommes armés tirer sur les habitants du hameau et viser des femmes et des enfants. Ils ont incendié plusieurs habitations puis rassemblé les corps près de la mosquée de Qoubeir. Deux heures plus tard environ, il a vu une unité de l'armée s'approcher. Elle a subi des tirs nourris de fusils-mitrailleurs dirigés par les hommes armés, qui ont également lancé des roquettes et des grenades, faisant plusieurs blessés parmi les soldats, dont il a vu certains tomber au sol. L'unité de l'armée a riposté, visant notamment le domicile d'Ayman Hammoud el-Yatim, où les hommes armés avaient pris position. Il a mentionné, entre autres personnes bien connues dans la région, Ayman el-Yatim et ses frères, y compris Mohammed. L'accrochage a continué jusqu'au coucher du soleil. Il pense que les terroristes Said el-Rahmoun, Abdel-Razzaq el-Rahmoun et Mohammed el Rahmoun dit « le serpent », du village de Maarzaf, ont participé à l'accrochage, parce qu'ils avaient procédé à des enlèvements et à des assassinats, semant la discorde dans les villages. En outre, leur cousin était l'officier dissident Maher el-Rahmoun, alias Maher el-Noueimi, qui était intervenu ce jour-là sur la chaîne tendancieuse Al-Jazira, menaçant d'attaquer des villages sûrs.

12. Ibrahim Ahmed el-Mohammed (prénom de la mère : Héloué), né en 1961 à Toueim (province de Hama), registre de l'état civil n° 69

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 10 heures, alors qu'il se trouvait dans son champ dans la *mantiqa* (région) de Wadi el-Hassid, à moins de 1 kilomètre de Qoubeir, il a vu un grand nombre d'hommes armés arriver à moto et en voiture, y compris à bord d'un pick-up Toyota armé d'une mitrailleuse. Ils ont tiré sur lui ainsi que sur des agriculteurs travaillant aux champs. Pendant sa fuite, il a entendu, comme d'autres agriculteurs, des coups de feu à Qoubeir. Plusieurs habitants du village ont demandé une intervention des forces de l'ordre, qui a suscité un accrochage avec les hommes armés, qui a duré jusqu'à 20 heures environ. Il a appris des habitants de Toueim que des hommes armés venant des villages de Maarzaf, de Ireibis, de Kfar Amim et d'Abou Roubeis avaient tué toute une famille qui s'opposait à leurs actes criminels et de sabotage. Il a déclaré que les hommes armés avaient précédemment enlevé son oncle Mohammed Ibrahim Mohammed et son fils Sleiman du village de Khirbet el-Toueim, près de son propre village, et les avaient torturés tous les deux, avant de les libérer en échange du versement d'une rançon de 500 000 livres syriennes. Ils avaient également tué Mahmoud Issa à son domicile à Toueim et incendié un champ agricole appartenant à la famille Jaouhar. Il a déclaré que Maher Noueimi travaillait pour les hommes armés et intervenait sur la chaîne Al-Jazira pour fomenter la discorde dans plusieurs régions. Il a ajouté que parmi les hommes armés se trouvaient Ayman Hammoud el-Yatim, Mohammed Mahmoud el-Yatim, Ahmed Hammoud el-Yatim, Ahmed Ali el-Yatim et les enfants de ce dernier.

13. Sleiman Mohammed el-Mohammed (prénom de la mère : Nadima), né en 1983 à Toueim (province de Hama), vit à proximité de Qoubeir, dans une maison qui se trouve près de l'élevage de volailles où il travaille.

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 10 heures, il était chez lui lorsqu'il a entendu des tirs nourris et des explosions. Il est monté sur le toit de sa maison et a vu, grâce à des jumelles dont il se sert pour surveiller sa terre, plusieurs hommes armés en uniforme militaire arriver à Qoubeir à moto, en voiture et à bord d'un pick-up blanc à double cabine, ainsi que de la fumée s'élever de certaines habitations. Des agriculteurs de son village sont rentrés précipitamment chez eux, après avoir essuyé des tirs de la part d'hommes armés, qui ont également visé son toit. Il a appris par la suite que les forces de l'ordre étaient arrivées à 15 h 30, ce qui avait entraîné avec les hommes armés un violent accrochage qui avait duré jusqu'à 20 heures. Des hommes armés d'autres villages étaient venus dans la région, dont Said Feisal Rahmoun et Abdel-Razzaq Rahmoun, de Maarzaf, et Ayman el-Yatim, de Qoubeir. Lui et son père avaient été enlevés précédemment par cinq hommes armés de mitrailleuses, de fusils automatiques et de fusils de haute précision, circulant à bord d'une Opel grise. Les hommes étaient Abdel-Sattar Rahmoun, Abdel-Razzaq Rahmoun, Said Faisal Rahmoun, le déserteur de l'armée Adnan Rahmoun et Mohammed Rajab, de la localité de Halfaya, et ils continuaient de menacer d'enlever son frère Kamel. L'enlèvement s'était produit alors que M. Mohammed et son père étaient aux champs. Ils avaient été emmenés dans un hangar sur un des champs agricoles du village de Latamina. Ils avaient été torturés et ligotés pendant cinq jours, avant d'être libérés à la suite du versement d'une rançon de 500 000 livres syriennes.

14. Chaaban Salman Ramadan (prénom de la mère : Hindiya), né en 1969 à Toueim (province de Hama), registre de l'état civil n° 67

Il a déclaré que le mercredi 6 juin 2012 à 10 heures, il était dans son champ, à 500 mètres environ à l'ouest de Qoubeir, comme beaucoup d'autres agriculteurs récoltant le blé en cette saison. Il a été visé, comme d'autres agriculteurs, par des tirs provenant de Qoubeir. Ils ont tous regagné leur domicile. Il a contacté les forces de l'ordre pour les prévenir que des groupes d'hommes armés avaient attaqué son village. Des menaces en ce sens avaient été proférées sur des chaînes tendancieuses par le porte-parole de la soi-disant Armée syrienne libre, qui avait nommément mentionné le village de Toueim comme étant favorable au régime. M. Ramadan a déclaré que lorsque les forces de l'ordre s'étaient approchées de Qoubeir, les hommes armés qui avaient pris position dans plusieurs maisons du village avaient tiré au moyen de fusils-mitrailleurs et lancé des grenades, suscitant une riposte de la part des forces de l'ordre. L'accrochage avait duré jusqu'à 20 heures. Le lendemain matin, il avait entendu dire que des hommes armés avaient retenu des femmes et des enfants en otage avant de les tuer, disposant les corps et les photographiant de manière à en faire porter la responsabilité aux forces de l'ordre, l'objectif étant de faire parvenir ces images à des chaînes tendancieuses. Il a entendu que plusieurs hommes armés recherchés par les autorités avaient été tués au cours de l'accrochage, dont Ayman el-Yatim, de Qoubeir, des membres de la famille Alouan, du village de Jreijis, et des membres de la famille Rahmoun, du village de Maarzaf. Plusieurs autres avaient fui dans le village de Maarzaf et les champs environnants à bord des véhicules dans lesquels ils étaient arrivés. Il a également appris que les forces de l'ordre avaient confisqué une quantité d'armes utilisées par les hommes armés.

Conclusions

Le mercredi 6 juin 2012 à 10 heures, un groupe de terroristes armés composé de plus d'une vingtaine de personnes s'est rendu à Qoubeir à bord de motos et de camionnettes de fabrication locale. Ils sont entrés au domicile du terroriste Ayman el-Yatim puis se sont introduits de force dans plusieurs habitations de Qoubeir où ils ont pris position. À l'aide de leurs mitrailleuses, ils ont intimidé les habitants et les agriculteurs qui s'occupaient de leurs récoltes, à proximité. Ils ont incendié la mosquée de Qoubeir et plusieurs habitations, après en avoir tué les propriétaires de façon odieuse. Nombre de civils, dont Ahmed Hammoud el-Yatim et Chéhadé Jassem Mohammed, ont demandé aux forces de l'ordre d'intervenir pour les protéger, ainsi que leurs biens. Une force de 25 agents des forces de l'ordre a été dépêchée vers 14 heures sur les lieux. Un accrochage a éclaté avec les groupes qui s'étaient retranchés au domicile du terroriste Ayman el-Yatim, au cours duquel un terroriste a fui pour se positionner au domicile d'Ahmed Hammoud el-Yatim, à 20 mètres environ au nord. Un soldat a été tué et plusieurs autres, dont un officier, ont été blessés au cours de l'accrochage. Des renforts ont été demandés au poste de sécurité qui se trouve à la bifurcation de la localité de Maarzaf. Plusieurs soldats sont arrivés à bord de deux chars BMP pour évacuer le mort et les blessés et porter secours aux forces de l'ordre, qui étaient aux prises avec les terroristes. Ils ont subi à leur arrivée un tir nourri de mitrailleuses de la part des terroristes qui ont également lancé des grenades à main et des roquettes. Les forces de l'ordre ont dû riposter à l'aide de roquettes pour viser les lieux où les terroristes s'étaient retranchés. L'accrochage, qui a pris fin autour de 20 heures, a entraîné la mort de

plusieurs terroristes dont Mehdi Ahmed Kharfan Alouan, Sari Ali Obeid Hamdou, Mohammed Saleh Mohammed Alouan, Salah Jamil Mohammed Alouan, Mohammed Hassan Mohammed Alouan, Hazem Rachid Mahmoud Alouan et Imad Ismail Chalach Alouan. Il est apparu qu'ils avaient été expulsés de leur village de Jreijis parce qu'ils avaient commis des actes criminels et refusé de régulariser leur situation auprès des autorités. Plusieurs autres hommes armés ont fui dans les localités et les champs avoisinants. Le soir, après avoir ratissé les lieux, les forces de l'ordre ont retrouvé les corps de deux femmes et de quatre enfants qui avaient été tués à bout portant, dans une maison se trouvant à 200 mètres environ au sud-ouest de la maison du terroriste Ayman el-Yatim. Les corps ont été examinés le lendemain par un médecin légiste, qui a établi à 10 heures, le 7 juin, que le crime commis à bout portant remontait à 24 heures environ. Les témoins de Qoubeir et des localités voisines ont déclaré que le groupe armé s'était introduit à Qoubeir le 6 juin 2012, vers 10 heures, et avait attaqué les habitants et leurs biens avant l'arrivée des forces de l'ordre, intervenues à la requête des habitants, qui leur avaient demandé secours et protection. Le témoin Ahmed Hammoud el-Yatim a déclaré que bon nombre d'habitants avaient été tués ou enlevés par les hommes armés, sans pouvoir dire lesquels. Il a ajouté que sa maison avait été fouillée par les forces de l'ordre qui ne leur avaient fait aucun mal, à lui et aux membres de sa famille, malgré la présence d'un homme armé parmi eux. Nous avons constaté qu'en plus des deux femmes et des quatre enfants qui ont été examinés par le médecin légiste, d'autres civils et hommes armés non identifiés sont portés disparus, soit 6 femmes, 12 enfants et 16 hommes, qui ont été enlevés ou tués.

Au vu de ce qui précède, nous concluons ce qui suit :

1. Qoubeir est un village calme, où aucune manifestation n'avait été signalée dernièrement;
2. La région étant tranquille, les forces de sécurité n'étaient pas présentes;
3. Des groupes terroristes armés sont entrés à Qoubeir le mercredi 6 juin 2012, vers 10 h 30. Les forces de l'ordre sont arrivées le même jour vers 14 heures;
4. Les individus qui s'étaient retranchés au domicile du terroriste Ayman el-Yatim, dont plusieurs ont été tués par les forces de l'ordre, étaient tous des terroristes, comme il ressort clairement des grosses quantités d'armes et de munitions qui ont été confisquées dans l'habitation : 17 fusils automatiques, 2 mitrailleuses PKC, une quantité de balles réelles pour ces armes, 2 lance-roquettes, 10 roquettes, 20 grenades à main et 6 matraques. Ces personnes étaient recherchées en outre par les autorités compétentes pour plusieurs infractions;
5. Rien ne permet d'identifier les auteurs de ces actes; les témoins n'ont vu que des hommes masqués. Certains civils vivant près du village ont dit avoir vu un groupe d'hommes masqués entrer dans le village après le départ des forces de l'ordre. Ils pensent qu'il s'agit des mêmes personnes qui se sont adressées aux observateurs de la mission;
6. Les forces de l'ordre n'ont attaqué que les domiciles du terroriste Ayman el-Yatim et de son frère Ahmed, comme cela ressort de l'examen de toutes les habitations du hameau;
7. L'enquête médico-légale a permis d'établir que les femmes qui ont été tuées sont Sabriya el-Yatim et Dalal Hassan el-Yatim et les enfants Mohammed

Izzou el-Yatim, Mariam Izzou el-Yatim, Ibrahim Feisal el-Faris et Mohammed Atiyya el-Yatim. Ils ont tous été tués par balle, au moyen d'armes légères et de mitrailleuses (il n'existe pas de traces d'armes lourdes);

8. Les terroristes disposaient du même type d'armes que les forces de l'ordre;

9. Les assassinats ont été commis à bout portant et de sang-froid par des personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la maison;

10. Le rapport du médecin légiste ne laisse planer aucun doute quant au fait que ces personnes ont été tuées avant l'arrivée des forces de l'ordre à Qoubeir. L'examen a eu lieu le jeudi 7 juin 2012, vers 7 heures, et a permis d'établir que 24 heures s'étaient écoulées depuis le moment du décès. Il s'ensuit que les décès se sont produits le matin du 6 juin 2012, bien avant l'arrivée des forces de l'ordre, à 14 heures;

11. Nous constatons que 24 hommes, femmes et enfants de Qoubeir sont portés disparus. Ils ont été enlevés ou tués;

12. Il n'a pas été possible de recueillir des indices matériels au cours de l'enquête car des parties tierces inconnues ont occasionné des dégâts sur les lieux du crime.

Les membres de la Commission :

(Signé) Fadi **el-Ibrahim**
Médecin légiste

(Signé) Mohammed **Rostom**
Capitaine juriste

(Signé) Samir **Hammoud**
Capitaine juriste

(Signé) Watheq **Kanko**
Commandant juriste

(Signé) Firas **Dounia**
Commandant magistrat

(Signé) Sleiman **Joumaa**
Lieutenant-colonel magistrat

(Signé) Saleh **Abdallah**
Colonel

(Signé) Jamal Sleiman **Razouq**
Colonel

Le Président de la Commission
(Signé) Colonel Hassan **Mourhej**